

# Introduction

Cet ouvrage propose des sujets rédigés pour réviser l'épreuve de composition d'histoire et géographie au baccalauréat. Le choix des sujets permet de couvrir chaque thème du programme aussi bien en Histoire qu'en Géographie.

En Histoire le programme propose aux élèves un « regard historique sur le monde actuel ». Il se divise en 4 thèmes :

- thème 1 : Le rapport des sociétés à leur passé (sujets 1 à 3) ;
- thème 2 : Idéologie et opinions en Europe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (sujets 4 à 6) ;
- thème 3 : Puissance et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours, avec deux sous-thèmes les chemins de la puissance (États-Unis, Chine) et un foyer de conflits (Proche et Moyen-Orient, sujets 7 à 10) ;
- thème 4 : Les échelles de gouvernement du monde (sujets 11 à 15).

En Géographie, le programme est une étude de la mondialisation et des dynamiques géographiques des territoires. Il se divise en 3 thèmes :

- thème 1 : Les clés d'un monde complexe (sujet 16) ;
- thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation : la mondialisation en fonctionnement/les territoires dans la mondialisation (sujets 17 à 21 et sujet 30) ;
- thème 3 : Dynamique des grandes aires continentales (sujets 22 à 29).

## Avant de se mettre à rédiger

Tout d'abord, il faut lire, comprendre et donner sens au sujet. La plupart des sujets auront été travaillés dans l'année. Réfléchir et recopier le sujet pour éviter de confondre des sujets qui semblent proches, délimiter les bornes chronologiques et spatiales. Puis faire émerger des questions pour trouver une problématique.

Ne pas négliger les aspects formels : écrire lisiblement, de façon compréhensible et grammaticalement correcte. Relire sa copie avant de la rendre, ce qui suppose de bien gérer le temps.

## L'introduction

L'introduction oriente d'emblée le devoir. Dans les meilleurs cas, elle comprend 4 éléments :

1. **Une « accroche »** (un exemple révélateur, une citation, un fait significatif) qui doit amener le lecteur vers le sujet.
2. **Une analyse du sujet** (définir les termes, les relier pour montrer comment le sujet est compris, ses enjeux).
3. **Une problématique** (poser une ou plusieurs questions qui résultent de l'analyse du sujet – indirectement : on se demande si, comment, pourquoi, en quoi; directement : avec un point d'interrogation). Privilégier un questionnement ouvert (large).
4. **Une annonce de le plan** (on peut faire une phrase, comme dans cet ouvrage ou bien on présente les différentes étapes de la réponse qu'on propose de faire à la problématique).

## Le développement

Ne pas hésiter à reprendre les termes du sujet pour montrer qu'on ne le perd pas de vue.

Faire comme si le lecteur (correcteur) ne savait pas.

Monter une maîtrise des connaissances.

Structurer le développement en 2 ou 3 parties en marquant visuellement la distinction entre elles (sauter 2 lignes), et entre les sous-parties (sauter une ligne).

Chaque partie expose une idée principale, déclinée en paragraphes. Chaque idée doit être plus ou moins étayée par un (des) exemple (s) précis: pour les faits importants, mentionner le mois et l'année, pour les événements marquants, le jour, le mois, l'année; pour un personnage, indiquer ses fonctions en lien avec le sujet. Ne pas oublier d'incarner (citer des noms, des lieux).

## La conclusion

La conclusion n'est pas le prolongement de la dernière sous-partie, elle sert à faire le point sur l'ensemble du travail. Il peut être judicieux de la rédiger au début, en même temps que l'introduction pour assurer la cohérence entre le début et la fin de la composition.

1. **Résumer** les très grandes lignes du développement pour répondre à la problématique annoncée au début.
2. Rédiger **une ouverture** (en évoquant une évolution ultérieure, un autre espace, une autre problématique).

## Sujet 1

# Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

### Introduction

La France sort de la Seconde Guerre mondiale meurtrie par quatre années d'occupation allemande et de dictature où les Français se sont montrés profondément divisés. Il y a donc *des* mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France, une mémoire de Vichy, une mémoire communiste, une mémoire des juifs, une mémoire des résistants... Pourtant dès les années 1945-1950, l'État construit une mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale axée sur la seule Résistance. Quel « cycle mémoriel » les souvenirs pluriels de la Seconde Guerre mondiale ont-ils suivi depuis 1944-1945 ? Comment l'émergence progressive *des* mémoires de la seconde guerre a-t-elle mis fin au mythe résistancialiste gaulliste et rejoint aujourd'hui l'Histoire ?

### Plan

- I. Si dans les années 1945-1950, l'État construit *une* mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale axée sur l'idée d'une France unie dans la Résistance, la mémoire occultée des juifs, déportés dans la période 1940-1944, commence à se manifester sans être véritablement entendue...
- II. Ce n'est que tardivement, en 1969, que le « mythe résistancialiste » gaulliste est remis en cause en même temps que s'affirme la mémoire juive et que se font plus entendre les révélations sur les responsabilités du régime de Vichy dans l'aide apportée à la folie criminelle des nazis.

## Sujet traité

I. Si dans les années 1945-1950, l'État construit une mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale axée sur l'idée d'une France unie dans la Résistance, la mémoire occultée des juifs déportés dans la période 1940-1944 commence à se manifester sans être véritablement entendue

A. À la Libération, l'État construit la mémoire officielle d'une France résistante qui refoule les autres mémoires de la guerre dans l'oubli

- En 1945, on veut liquider le drame des « années noires », mais le deuil reste inachevé

Pour recréer une cohésion nationale, le général de Gaulle, Président du GPRF jusqu'en janvier 1946, entend construire l'image d'une France unie contre l'Occupant et Vichy, pour faire oublier les divisions franco-françaises et les responsabilités de l'État français dans l'application de la Shoah. C'est ainsi que la France instrumentalise son passé en construisant le mythe d'un pays majoritairement résistant. Dans ce contexte, le PCF, fort de ses succès électoraux (25 %), s'autoproclame « le parti des 75 000 fusillés »... quand de Gaulle devient l'Homme du 18 juin, et le régime de Vichy une parenthèse dans l'histoire. Le général de Gaulle veut aussi montrer que l'ordre républicain est restauré après l'épuration de personnes ayant collaboré avec l'occupant nazi. Et l'épuration s'avère nécessaire pour des raisons de régulation sociale et pour « tourner la page de l'Histoire ».

- 1950-1960, les mémoires de la Seconde Guerre mondiale sont refoulées

Sous la République gaullienne (1958-1969), la vision d'une France résistante est alimentée par une propagande qui occulte complètement la mémoire de Vichy. C'est l'amnésie officielle de Vichy. Des lois d'amnistie sont votées en 1951 et 1953, qui libèrent les derniers condamnés pour collaboration ou des Alsaciens autoproclamés « malgré nous » ayant participé au massacre d'Oradour-sur-Glâne le 10 juin 1944. Des cérémonies et des événements officiels mettent en scène la mémoire résistante de la France : un Mémorial de la France combattante est inauguré en 1960 au fort du Mont-Valérien où furent exécutés plus de 1 000 résistants ; le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964 est l'occasion d'un discours où Malraux évoque le « peuple de la nuit » pour évoquer la résistance assimilée à de Gaulle et à la France ; on crée un Concours national de la Résistance. Et ces événements sont relayés dans l'opinion par des films comme *La Bataille du rail* de R. Clément (1946) ou *La Grande Vadrouille* de G. Oury (1966) qui véhiculent l'image d'une résistance ordinaire.

**B. Cependant, dès les années 1950, les mémoires de la Seconde Guerre mondiale commencent à se manifester**

- **Tandis qu'une contre-mémoire maréchaliste se construit...**

Le pétainisme n'étant pas mort avec l'effondrement du régime de Vichy, une Association pour la défense du maréchal Pétain (ADMP) est créée à la mort de Pétain en 1951 qui vise à réviser son procès, transférer ses cendres au fort de Douaumont et le réhabiliter ainsi que les valeurs de la Révolution nationale.

- **La mémoire juive trouve peu de reconnaissance dans l'immédiat après-guerre**

Les déportés qui reviennent des camps au printemps 1945 trouvent peu d'écho à leur retour en France. Ils sont assimilés à l'ensemble de ceux qui reviennent, prisonniers de guerre, requis du STO, droits communs, et tout l'intérêt va aux déportés résistants. La spécificité des déportés « raciaux » (expression contemporaine) n'est pas reconnue. Il n'y a encore aucune conscience collective du génocide des juifs en France. Les déportés sont peu aidés et peu écoutés, « ici les gens ont vite voulu oublier », témoigne une déportée de Ravensbrück. Pour tous, le retour est donc une expérience douloureuse qui les fait tomber dans le mutisme.

**II. Ce n'est que tardivement, en 1969, que le « mythe résistancialiste » gaulliste est remis en cause en même temps que s'affirme la mémoire juive et que se font plus entendre les révélations sur les responsabilités du régime de Vichy dans l'aide apportée aux nazis dans leur « folie criminelle »**

**A. Depuis les années 1970, des œuvres et des témoignages déclenchent le retour du refoulé**

- **Un film français et l'ouvrage d'un historien américain déclenchent un sursaut mémoriel**

Alors que jusqu'au début des années 1970, on ne s'interroge pas sur les responsabilités des autorités françaises dans l'aide à l'Occupant nazi, notamment dans l'application de la Shoah, le film documentaire de M. Ophüls, *Le Chagrin et la pitié* (1969) montre une France ambiguë : la vie à Clermont-Ferrand pendant l'Occupation allemande y révèle des Français très pétainistes, davantage tournés vers la résolution de leurs problèmes quotidiens que vers la résistance contre Vichy ou l'Occupant. En 1973, c'est le livre de R. Paxton, *La France de Vichy*, écrit à partir de recherches faites dans des archives allemandes, qui démontre pour la première fois que la politique de collaboration d'État de Vichy est d'initiative française, que la France a livré à l'Allemagne le plus grand nombre d'ouvriers et que le régime avait participé activement à l'application de la Shoah. En somme l'Américain

oblige la France à regarder son passé en face. Pour la première fois, est démontré le lien entre l'idéologie de la Révolution nationale et la collaboration d'État. Cela va permettre à la recherche historique de progresser vers plus d'objectivité.

- **Parallèlement, la mémoire de la Shoah s'affirme face au négationnisme**

Après la parution de *La Nuit* d'E. Wiesel en 1958 – peu diffusé –, c'est en 1961, le procès d'A. Eichmann, à Jérusalem, qui libère la parole des déportés devant l'accusé. Les témoignages des déportés, peu entendus jusque-là, bouleversent les sociétés, surtout en Israël, aux États-Unis et en Allemagne, en France plus tard, parce que l'actualité est occupée par la question algérienne. Il ressort de ce procès que les responsables nazis, seraient, non pas des exécutants de la « banalité du mal », comme l'a analysé A. Arendt, dans le rapport du procès qu'elle a rédigé pour le *New Yorker*, *Eichman à Jérusalem*, voulant dire qu'ils ont exécuté des ordres... mais plutôt « des hommes normaux, devenus des monstres – des “bourreaux ordinaires” – du fait des circonstances ». En tout cas témoigner devient urgent face à la montée du négationnisme qui nie l'existence du génocide des juifs.

- B. **Les années 1980-1990 sont des années de « reconstruction mémorielle » où la mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale rejoint l'Histoire**

- **Depuis les années 1990, le réveil de la mémoire provoque la recherche des derniers criminels de guerre nazis**

Le retour du refoulé enclenche une série de procès en France – deuxième temps de l'épuration. En 1987, à Lyon, Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, et tortionnaire de Jean Moulin, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité; en 1994, P. Touvier, milicien, est condamné à la réclusion à perpétuité 50 ans après les faits; en 1998, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux M. Papon est condamné pour sa participation à la déportation des Juifs de Bordeaux. Le passé est judiciarisé. Ces procès très médiatisés relancent la réflexion sur la responsabilité et la culpabilité. Ces notions sont aussi abordées dans le film de C. Lanzmann – *Shoah* – qui provoque un choc en 1985: il s'agit d'une longue enquête constituée de témoignages de rescapés et de bourreaux, qui décrit le fonctionnement précis de la « destruction des juifs d'Europe » (R. Hilberg). La quête se poursuit.

- **À leur tour les hommes politiques entrent dans le débat mémoriel et historique**

En 1994, la période de Vichy resurgit quand P. Péan publie un livre sur le passé de F. Mitterrand, qui est présenté comme vichysto-résistant: proche de Pétain, il a aussi fait de la résistance, mais son amitié avec R. Bousquet pose question. Bousquet est le chef de la police de Vichy, seul responsable de la rafle du Vel d'hiv en juillet 1942, agissant en toute indépendance dans une ligne de conduite commune avec la police nazie. La mémoire de

Vichy décidément ne peut pas passer. D'ailleurs F. Mitterrand refuse de reconnaître une responsabilité de l'État français dans l'application de la Shoah, prétextant que Vichy n'est pas la République et que la République française n'est donc pas responsable. Ce n'est qu'en 1995 que J. Chirac reconnaît officiellement les crimes de la France commis sous le régime de Vichy. La mémoire officielle de Vichy rejoint alors l'Histoire. En 2005, on inaugure le Mémorial de la Shoah à Paris.

## **Conclusion**

On comprend donc que la reconnaissance, même tardive, mais nécessaire, des mémoires occultées et déplaisantes – de la Seconde Guerre mondiale, permet de faire coïncider aujourd'hui la mémoire officielle de cette période avec le « devoir d'histoire », seul garant de la cohésion de toute communauté nationale.

## Sujet 2

# **Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France : la vie culturelle sous l'Occupation et Vichy, 1940-1944**

### **Introduction**

La vie culturelle ne s'est pas arrêtée après juin 1940 alors que la France passait sous occupation allemande et sous la dictature autoritaire du maréchal Pétain. Très vite, des journaux, des revues et des œuvres littéraires ont reparu ; théâtres, cinémas, galeries d'art et boîtes de nuit ont rouvert pour faire tourner les gens du spectacle et divertir l'occupant et les occupés, mais dans quelles conditions ? Comment les acteurs de la vie culturelle ont-ils réagi ? Quelles contraintes ont pesé sur la vie culturelle sous l'Occupation et Vichy ? Quel espace de liberté la vie culturelle a-t-elle pu avoir sous l'Occupation ? La rupture politique a-t-elle correspondu à une rupture de la vie culturelle ?

### **Plan**

- I. De 1940 à 1944, face à la censure (et à la propagande) de l'Occupant et de Vichy qui pèsent sur la presse et l'édition, une minorité d'intellectuels choisit délibérément, soit de collaborer en écrivant au service de l'ennemi, soit de résister en se taisant ou en faisant publier clandestinement...
- II. Toutefois, malgré les restrictions et la double propagande, la « vie culturelle » continue – les parutions littéraires, le cinéma, les spectacles, la vie parisienne – demeurent très animés, ce qui pose la question des accommodements et des compromissions de ces milieux sous l'Occupation.